Image not found or type unknown

Les fichiers fnaeg et faed

Par **edgar**, le **10/02/2015** à **23:59**

Bonjour,

Est-ce que cela prend effet de suite, lorsque il est ordonné par le magistrat, l'effacement des données aux fichiers FNAEG et FAED, ou cela prend-t-il, plusieurs années, comment être sur, que les informations ont bien été détruites ?, peut-on demander la récupérations des pièces ?, le commissariat ou a été fait les prélèvements conserve-t-il une copie des empreintes et photos, je vous remercie par avance de vos éclaircissements.

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés